

Présentation du fonds Serge Antoine

LES ARCHIVES DE SERGE ANTOINE

Serge Antoine, décédé en mars 2006, a consacré toute sa carrière de haut fonctionnaire à la cause de l'environnement. Son épouse et fidèle collaboratrice, consciente de l'importance de la documentation et des dossiers constitués, décide de les donner au ministère de l'Ecologie pour les mettre pleinement à la disposition des chercheurs et du public.

Ces archives, représentant 110 mètres linéaires, sont d'une richesse exceptionnelle : elles reflètent toute l'activité et la réflexion de Serge Antoine qui a tenu des postes de haute responsabilité dans l'administration française et dans les instances internationales.

De 1954 à 1970, à la Délégation à l'aménagement du territoire, cet énarque est l'artisan de la création des régions françaises et des observatoires économiques régionaux, il est aussi un des responsables de la mise en place des parcs naturels régionaux et du conservatoire du littoral. Les dossiers conservés retracent les débats et les aspects du remodelage administratif de la France.

Précurseur et homme de convictions, Serge Antoine déploie une énergie inlassable. En 1976, il est nommé secrétaire général du Haut comité de l'environnement, devient directeur de la revue « 2000 » de la DATAR.

En 1971 naît le ministère de l'environnement. Serge Antoine, qui a œuvré à sa création, y occupe diverses positions – notamment chef de la mission des études et de la recherche (1978-1984), puis chef de la mission environnement-développement (1984-1991) – qui lui permettent de contribuer à la définition du patrimoine naturel, à la naissance de la politique environnementale liée à l'aménagement du territoire. Fort de ses relations avec les cabinets ministériels, avec les responsables politiques, il se bat pour faire admettre les exigences écologiques. Il participe aux groupes de réflexion, tels que « prospective et environnement » ou « environnement et aménagement du territoire », multiplie les interventions dans les colloques, écrit des articles dans les revues spécialisées qu'on retrouve dans le fonds d'archives. Les dossiers montrent aussi comment, des préoccupations environnementales, la pensée de Serge Antoine s'élargit à la protection du patrimoine culturel et s'intéresse même à l'aménagement du temps et des loisirs.

Très tôt, Serge Antoine envisage les problèmes à l'aune de l'international. Pour l'aménagement du territoire, par exemple, sa réflexion s'étend d'emblée à l'horizon européen. Passionné de prospective et ouvert à la coopération internationale, il crée, en 1971, dans les salines d'Arc-et-Senans (Doubs) un centre international de réflexions sur le futur (la Fondation Claude-Nicolas Ledoux) qui organise des colloques sur les innovations technologiques et l'évolution de la société. Les archives de la fondation, classées à part du fonds Serge Antoine, contiennent les actes de ces débats sur l'avenir auxquels participent des experts venus d'Europe et d'ailleurs.

La création par Serge Antoine, en 1978, du carrefour international de la communication, dans l'Arche de la Défense, procède de la même passion de futurologie et de son sens de l'ouverture. Dans le même esprit, ce visionnaire participe à la création de l'association internationale et de la revue « Futuribles », à laquelle il apporte de nombreuses contributions.

La dimension internationale, Serge Antoine va pleinement la mettre en pratique en participant aux conférences des Nations Unies sur l'environnement, ces sommets mondiaux, de Stockholm (1972) à Rio de Janeiro (1992) et de Kyoto (1997) à Johannesburg (2002) où se détermine l'avenir de notre monde. Les rapports, les études, les documents de travail, les notes et les correspondances recueillis par ce représentant de la France constituent une source précieuse pour l'histoire. A travers ces dossiers réunis par un témoin et acteur de premier plan, on peut suivre les préparatifs à ces forums, puis leur déroulement et les orientations prises.

C'est à la conférence de Stockholm en 1972 que Serge Antoine commence à évoquer l'intérêt d'une coopération multilatérale pour la préservation de la Méditerranée.

Présentation du fonds Serge Antoine

Il est en grande partie à l'origine de l'initiative prise par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en faveur de la Méditerranée, initiative qui conduit au rapprochement des Etats riverains signataires des accords de Barcelone (1975). Serge Antoine est considéré à juste titre comme le « père du Plan Bleu », ce Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) qui ne s'attache pas seulement à lutter contre les sources de pollution, mais entend établir un développement intégré et une gestion attentive des ressources à l'échelle du bassin. Le Plan Bleu, dont Serge Antoine est l'organisateur et le fervent ambassadeur auprès des autorités politiques comme auprès de la communauté scientifique, tant en France qu'en Europe et dans tout le monde méditerranéen, occupe la plus grande part de ce fonds d'archives. La mobilisation sans précédent d'Etats multiples et si différents autour du grand plan de sauvetage de la Méditerranée se décrit dans la durée à travers les expertises, les analyses, les études mais aussi les comptes rendus de réunions, les rencontres des « parties contractantes », les protocoles et les programmes d'intervention.

A l'immensité de la tâche correspondent la diversité et la technicité des dossiers que Serge Antoine a patiemment étudiés, annotés, complétés. Aux côtés des textes officiels, des rapports publiés et des communications, l'historien a la chance de trouver, dans ce gisement documentaire, les notes préparatoires, les échanges, les projets qui éclairent sur le travail en profondeur effectué en amont des déclarations solennelles et des rencontres diplomatiques.

Pour s'investir dans tant de projets à la fois et gérer cette masse d'informations, Serge Antoine, distingue les domaines d'intervention tels que la protection du littoral, l'état de la pollution marine, la gestion des ressources en eau, l'évolution de l'agriculture et de la forêt méditerranéenne, le changement climatique... Enjeu majeur pour l'environnement, l'accroissement démographique et l'urbanisation sur le pourtour de la Méditerranée figurent parmi les principaux thèmes de réflexion et d'action. « *Le fait urbain, déclare Serge Antoine, est pour moi au cœur de la problématique des sociétés contemporaines. Cela m'est apparu à maintes reprises et, en particulier, lors de la conférence de Vancouver en 1976 sur l'habitat et les établissements humains.* » Les sommets mondiaux des villes organisés sous l'égide de l'UNESCO, à Lisbonne (1994) ou à Istanbul (1996), montrent bien que la pensée du visionnaire s'applique au-delà du bassin méditerranéen. Serge Antoine contribue à la formation de la Fédération mondiale des Cités unies (FMCU).

En tant que vice-président du Plan Bleu, il entretient des relations avec les instances internationales (UNESCO, OCDE...) et les représentants des gouvernements, dont les dossiers se font l'écho. Relations avec les bailleurs de fonds que sont la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale, avec la Commission européenne dans le cadre du programme Euro-Méditerranée qui institue un partenariat entre les deux rives de la Méditerranée. Contacts également avec les Organisations non gouvernementales associées aux travaux du Plan Bleu, avec les organismes liés à la protection et au développement de la Méditerranée comme l'Institut méditerranéen de l'eau (IME), Environnement, développement et action (ENDA), ou encore le Mediterranean Aspen Institute.

Une coopération scientifique, au travers de forums et de publications, s'établit avec de nombreux centres de recherche, tels que le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), le Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée (GERME)...

Pour Serge Antoine, le travail pour la protection et le développement de la Méditerranée se traduit aussi par un engagement personnel dans plusieurs organisations : il est administrateur de la « Fondation Seydoux pour la Méditerranée » et président de l'association « Méditerranée 2000 » dont nous pouvons suivre les activités à travers les conseils d'administration.

Présentation du fonds Serge Antoine

Toujours à l'avant-garde des idées, il fait siens le concept d'écodéveloppement formulé par Ignacy Sachs (professeur à l'École des hautes études en sciences sociales) vers 1974, et la notion de développement durable officialisée par le rapport Brundtland en 1987. Désormais, comme le montrent ses dossiers, s'impose une stratégie d'écodéveloppement et de développement durable qu'il tend à mettre en œuvre avec ses partenaires méditerranéens.

En 1992, le sommet de Rio, auquel Serge Antoine participe en tant que conseiller spécial de la France, nourrit sa réflexion et donne un nouveau dynamisme au Plan Bleu. Serge Antoine est nommé représentant de la France à la Commission méditerranéenne du développement durable créée en 1996. Il préside le Comité français pour l'environnement et le développement durable (le « Comité 21 ») et collabore étroitement avec la Commission mondiale du développement durable.

Comme le prouvent ses interventions et écrits, il a depuis longtemps une conception globale du développement. Il ne considère pas l'environnement comme un domaine, mais associe sa protection au développement économique et social et au respect des pratiques culturelles.

Dès son entrée au ministère, cet homme de dialogue et d'ouverture agit pour instaurer une éducation à l'environnement ainsi que pour une meilleure connaissance réciproque entre les cultures. Il encourage les initiatives de coopération culturelle (création d'un réseau de librairies de la Méditerranée, organisation de colloques, de forums), il soutient le projet de protection des « 100 sites culturels méditerranéens » sous le patronage des Nations Unies et prend une part active aux colloques francophones organisés par le haut conseil de la Francophonie à Tunis (1991) ou en marge du sommet mondial de Johannesburg (2002).

Au terme de cette fructueuse carrière consacrée à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, les archives laissées par Serge Antoine revêtent un caractère exceptionnel. Les dossiers permettent de suivre les étapes de la réflexion d'un précurseur, les engagements et les actions d'une personnalité influente, pendant près d'un demi-siècle où l'écologie s'est peu à peu imposée comme le principal enjeu de notre survie. Par ses hautes fonctions, par ses relations avec le monde scientifique, politique et associatif, et surtout par l'envergure de sa pensée, il nous conduit au cœur de décisions qui engagent notre avenir.

L'entrée des archives de Serge Antoine aux Archives Nationales s'inscrit dans la continuité de l'œuvre du militant et pédagogue qui déclarait : « je suis le père du Plan Bleu, mais nous en sommes tous propriétaires ».

Bernard Vuillet
Archiviste au ministère